

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	38 (1930)
Heft:	9
Artikel:	Croix-Rouge et universités : cours de premiers secours aux étudiants en Allemagne
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-556913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Croix-Rouge et universités.

Cours de premiers secours aux étudiants en Allemagne.

Depuis 1886, la Croix-Rouge allemande, désireuse d'avoir à sa disposition, en cas de calamité, des chefs compétents, a surtout fait appel aux personnes appartenant au milieu universitaire, et le Comité central des Unions allemandes de la Croix-Rouge suggéra à M. Wichern, Directeur de la « Rauhes Haus » à Hambourg, l'idée de fonder une association d'infirmiers volontaires pour le temps de guerre. Celui-ci voulut s'assurer en premier lieu le concours d'étudiants des Universités et parvint à créer, dans la même année, plusieurs unions universitaires, grâce à l'appui qui lui fut donné par les professeurs et les étudiants des Universités de Berlin, de Halle et de Greifswald.

C'est ainsi qu'en 1914, on pouvait compter 84 Unions, comprenant dans leur ensemble 12 814 membres, lesquels rendirent de grands services pendant la guerre. L'enseignement théorique était donné en 24 leçons, suivant les règles prescrites dans le manuel officiel des colonnes sanitaires; l'enseignement pratique comportait un stage d'un mois dans un hôpital.

L'Association des infirmiers volontaires, dissoute après la guerre, un nouvel appel fut adressé à la Croix-Rouge allemande, pour la prier de bien vouloir reprendre l'ancienne collaboration, en lui donnant une forme nouvelle qui pourrait se manifester, par exemple, par la formation de groupements spéciaux de la Croix-Rouge dans les Universités. Il paraît, en effet, utile de familiariser les 85 000 étudiants des Universités à l'idée de Croix-Rouge, en leur montrant le haut idéal humanitaire poursuivi par cette institution.

A la suite des échanges de vues qui eurent lieu à Berlin, au cours d'une

réunion convoquée en mars 1928 par la Croix-Rouge prussienne, il fut décidé de réveiller et de développer l'activité des unions universitaires et, pour ce faire, de les intéresser à un travail pratique. Dans cet esprit, des cours permanents de soins aux malades et de premiers secours furent organisés dans toutes les écoles polytechniques, les Universités et les académies prussiennes, généralement avec l'appui du directeur, sous le contrôle d'un professeur de l'Ecole de médecine, lorsqu'il s'agissait des Universités et avec la participation de médecins chefs et d'assistants, lorsqu'il s'agissait d'Ecoles polytechniques. C'est ainsi que, pendant ces dernières années, 9 cours ont été créés à Halle, donnant la possibilité d'initier 359 étudiants aux soins aux malades, sous l'emblème de la Croix-Rouge, et plus de la moitié d'entre eux ont pu suivre un enseignement pratique. Des résultats analogues ont été enregistrés par d'autres centres universitaires.

Les unions universitaires, autrefois sous la direction de la Croix-Rouge centrale, font aujourd'hui partie des organisations régionales de la Croix-Rouge, sans former cependant une organisation stable. Le comité de chaque union est composé de professeurs d'Universités et d'étudiants.

A l'Université de Cologne, l'organisation est différente. Les étudiants ont formé un groupement qui s'est entendu directement avec le professeur de chirurgie, membre du Comité de l'Union, pour faire régulièrement des cours de premiers secours. Ces cours ont été suivis par 26 étudiants et étudiantes, lesquels sont chargés d'assurer le service de premiers secours à l'Université même et aux organisations académiques, notamment aux sports.

Un poste de secours permanent est installé dans l'Université où une pièce est spécialement réservée à cet effet.

Le besoin s'est toujours fait sentir, dans la Croix-Rouge, d'avoir des chefs appartenant à l'élite, capables de prendre des initiatives et comprenant la profondeur et l'importance de leur tâche. On constate que les colonnes sanitaires sont composées, pour la plus grande partie, d'ouvriers, d'employés et de petits commerçants, alors

qu'il n'y a pour ainsi dire pas de représentants des milieux universitaires.

D'une façon générale, le rôle des unions universitaires consiste à orienter les étudiants hommes et femmes vers l'œuvre de la Croix-Rouge et à les y intéresser, afin que, dans l'avenir, des tâches puissent leur être éventuellement confiées, suivant leurs aptitudes, ou qu'ils continuent tout au moins à s'intéresser à l'action de la Croix-Rouge dans l'exercice de leur profession.

Etwas von der Heiserkeit.

Die Heiserkeit ist eine Stimmstörung, bei welcher man kein lautes Wort hervorbringt. Die Töne, die von dem Kehlkopf hervorgebracht werden, sind von Geräuschen begleitet, die den eigentlichen Ton je nach dem Grade der Heiserkeit mehr oder weniger verdecken. Die stimmstörenden Geräusche kommen dadurch zustande, daß die Stimmbänder bei der Bildung des Tons in ihren Schwingungen beeinträchtigt werden. Als Hindernisse, die auf die Tätigkeit der Stimmbänder einwirken, sind vor allem die Schwellungen der Stimmbänder zu erwähnen, die sich bei akuten und chronischen Kehlkopftatarrhen einstellen. Die geschwollenen und verdickten Stimmbänder können nicht so bewegt und gespannt werden, wie es für eine reine Tongebung notwendig ist. Denselben schädlichen Einfluß haben selbst ganz kleine Geschwülste, die entweder von den Stimmbändern ausgehen oder in der Nachbarschaft der Stimmbänder, zum Beispiel von den Taschenbändern, entspringen und sich wie Dämpfer auf die Stimmbänder legen oder sich zwischen die Stimmritze schieben und den für die Tonbildung unbedingt notwendigen Schluß der Stimmritze unmöglich machen. Aehnlich wirken auch Sekret-

massen (Schleim), die sich auf oder zwischen den Stimmbändern ansammeln; die durch Sekretansammlung bedingte Heiserkeit kann meistens durch Husten und Räuspern leicht behoben werden, wenn das Sekret flüssig ist. Haben wir es aber mit zähem Schleim oder festgetrockneten Brocken zu tun, so kann die dadurch erzeugte Heiserkeit sehr hartnäckig werden. In derselben Weise wie das Sekret wirken auch Fremdkörper auf die Stimmbildung ein; so können ein Tropfen Wasser oder auch ganz kleine Teilchen der Nahrung, wenn sie in die Gegend der Stimmritze geraten, vorübergehend Heiserkeit verursachen.

Die Behandlung der Heiserkeit ist Sache des Arztes und muß sich natürlich nach der Ursache richten. In leichten Fällen von katarrhalischer Heiserkeit behandeln sich die Leute meistens allein und wenden hiezu Eibischteegurgelungen, Kamillenteeinhalationen, Dunstumschläge um den Hals und Schwitzkuren mit Lindenblütentee und Salizyl an. Wichtig ist, daß man nach einer Inhalation mindestens zwei Stunden lang nicht ausgehen darf; weiter aber noch, daß Leute, die heiser sind, den Kehlkopf ruhigstellen und unbedingt ein paar Tage schweigen müssen.